

Mairie de Lay-Saint-Christophe

Commune du Bassin de Pompey

03 83 50 12 37
03 83 50 12 38
03 83 50 12 39

CONVOCATION

Madame,

Vous êtes prié(e) d'assister à la réunion du Conseil Municipal
qui se déroulera le :

Lundi 8 juin 2020 à 20h00

Salle des Fêtes Pierre ROTACH,
Chemin de la jeune rose

ORDRE DU JOUR :

1. Délégation de fonctions du conseil municipal au Maire
2. Détermination des indemnités de fonctions : Maire, adjoints, conseillers délégués
3. Détermination du nombre de membres du conseil d'administration du CCAS
4. Election des représentants au conseil d'administration du CCAS
5. Elections des membres de la CAO (Commission d'Appel d'Offre) : 3 titulaires, 3 suppléants
6. Désignation d'un correspondant défense
7. Désignation délégué CNAS
8. Désignation d'un représentant à la CLECT
9. Désignation d'un représentant à CAP ENTREPRISE
10. Désignation de représentants au sein de la MMD 54 : 1 titulaire, 1 suppléant
11. Ouverture de crédits d'investissement budget ville
12. Tirage au sort des jurés d'assise 2021

Informations et questions diverses

Aux fins de lutter contre la propagation de l'épidémie de covid-19 et pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire prévu à l'article L. 3131-12 du code de la santé publique déclaré dans les conditions de l'article 4 de la loi du 23 mars 2020, il a été décidé, pour assurer la tenue de la réunion du conseil dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, d'une part le changement de lieu habituel et d'autre part que celle-ci se déroulera avec un nombre limité de personnes présentes dans le public, un nombre maximal de 9 personnes est autorisé à y assister.

En vous remerciant par avance, veuillez agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Lay Saint Christophe, le 03/06/2020

Le Maire,
Patrick MEDART

